

Séance ordinaire du 28 octobre 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-huitième jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente-huit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones (partiellement), Karine Laflamme (partiellement), Réjean Lamontagne, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Amélie Landry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-07-39

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 octobre 2019, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Technologies de l'information »

Financement de la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies

Document d'aide à la décision DTI-2019-004 »

« Gestion du capital humain »

Optimisation de la structure de la Direction de la gestion du capital humain

Document d'aide à la décision GCH-2019-083 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-40

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2019-07-41

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville
tenue le 15 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-42

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil de la Ville

La déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Serge Côté, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Clément Genest, Ann Jeffrey, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis et Michel Turner est déposée.

CV-2019-07-43

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 8 et 15 octobre 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 8 et 15 octobre 2019 est déposé.

CV-2019-07-44

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2020 [Document d'aide à la décision GRE-2019-253-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2020, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-253-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-45

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2020 [Document d'aide à la décision GRE-2019-254](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2020 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2019-254.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-46

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 août 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-261](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 août 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-07-47

Aide financière à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DG-2019-005](#)

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

D'autoriser la tenue de la campagne *Centraide 2019* auprès des membres du personnel de la Ville, du 5 novembre au 4 décembre 2019.

De nommer monsieur Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, et madame Annie Gaudreault, directrice des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif, à titre de coprésidents de la campagne de financement 2019.

D'autoriser la cueillette des dons volontaires des abonnées et abonnés du réseau des bibliothèques municipales, pour la période du 5 novembre au 4 décembre 2019, afin de transmettre le total des dons à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre de sa campagne 2019.

De verser une aide financière de 30 000 \$ à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre de la campagne de financement 2019.

De verser une aide financière de 25 000 \$ au *Fonds défi des leaders* de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-48

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques

[Document d'aide à la décision ENV-2019-025](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2019-025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-49

Demande de financement au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipales et abrogation de la résolution CV-2019-07-00 « Demande de financement au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale »

[Document d'aide à la décision ENV-2019-026](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser le directeur de l'Environnement à déposer une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale*, à signer les documents requis à titre de représentant de la Ville et de désigner le chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement à titre de substitut.

De s'engager à assumer sa part des coûts du projet.

De transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

D'abroger la résolution CV-2019-07-00 « Demande de financement au *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-50

Aide financière supplémentaire exceptionnelle à Écolivres

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-010](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'attribuer une aide financière supplémentaire exceptionnelle à Écolivres de 20 000 \$ pour l'année 2019, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-51

Adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-011](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2020, telles qu'elles ont été adoptées par son conseil d'administration par sa résolution 62-19.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-52

Affectation de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau

[Document d'aide à la décision INF-TP-2019-008](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 143 200 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-TP-2019-008, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux effectués.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-53

Abrogation de la résolution CV-2017-08-66 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 4 603 667 du cadastre du Québec (route Lallemant, secteur Lévis) » et demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 4 603 667 du cadastre du Québec (route Lallemant, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-193](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abroger la résolution CV-2017-08-66 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 4 603 667 du cadastre du Québec (route Lallemant, secteur Lévis) ».

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'abattage et l'émondage d'arbres nécessaires à l'aménagement d'un chemin

d'accès permettant l'installation d'une enseigne appartenant à la Ville sur une partie du lot 4 603 667 du cadastre du Québec (route Lallemand, secteur Lévis), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-54

Nomination d'un membre au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-2019-143](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De ratifier et de nommer madame France Morneau à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, pour un mandat de deux ans, débutant le 20 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-55

Nomination de deux membres au sein du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2019-145](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De nommer monsieur David Audet et monsieur Richard Thérioux à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de deux ans, débutant le 29 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-56

Programme particulier de soutien à certaines entreprises de la rue Saint-Laurent (secteur de la Traverse, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-090](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le *Programme particulier de soutien à certaines entreprises de la rue Saint-Laurent* (secteur de la Traverse, secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-090.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-57

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2019-126](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 35 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2019-126, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-58

Attribution d'un contrat de gré à gré pour la location ou l'achat d'un tracteur neuf diesel 4 X 4 à quatre roues directionnelles incluant divers équipements

[Document d'aide à la décision APP-2019-144-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat de gré à gré pour la location ou l'achat d'un tracteur neuf diesel 4 X 4 à quatre roues directionnelles incluant divers équipements (avis d'intention 2019-50-103), à Bossé et frère inc., au montant de 423 000 \$, avant TPS et TVQ, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision APP-2019-144-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-59

Attribution du contrat pour la fourniture de pièces d'usure pour des équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2019-150](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de pièces d'usure pour des équipements de déneigement (appel d'offres 2019-50-91), à 9125-6651 Québec inc. Transport Guy Hamel / Lame mobile, au prix mentionné à sa

soumission, pour une dépense estimée à 127 029,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-60

Bail à intervenir avec 9302-7399 Québec inc. concernant la location de locaux situés au 1300, boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) et promesse de vente de meubles et d'équipements
[Document d'aide à la décision APP-2019-152](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure le bail à intervenir avec 9302-7399 Québec inc., concernant la location de locaux dans l'immeuble situé au 1300, boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-152, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-61

Renouvellement de l'accord de licence d'entreprise intervenu avec ESRI Canada pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022
[Document d'aide à la décision APP-2019-149](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De renouveler, de gré à gré, l'accord de licence d'entreprise intervenu avec ESRI Canada, au prix de 291 000 \$, avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, soit d'une durée de trois ans, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme quitte son siège.

CV-2019-07-62

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-68 modifiant le Règlement RV-2004-01-98 concernant la création d'une réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire et les salaires des employées affectées temporairement à d'autres tâches, dans le cadre du retrait préventif de la travailleuse enceinte et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision FIN-2019-022-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors

d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-68 modifiant le Règlement RV-2004-01-98 concernant la création d'une réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire et les salaires des employées affectées temporairement à d'autres tâches, dans le cadre du retrait préventif de la travailleuse enceinte et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-022-R-1.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 500 000 \$ à 1 000 000 \$.

CV-2019-07-63

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-69 modifiant le Règlement RV-2004-01-96 concernant la création d'une réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision FIN-2019-023](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-69 modifiant le Règlement RV-2004-01-96 concernant la création d'une réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-023.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 250 000 \$ à 500 000 \$.

Le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme reprend son siège.

CV-2019-07-64

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (disposition réglementaire concernant les accès véhiculaires dans la zone M0889, intersection de l'avenue Albert-Rousseau et de la rue René-Richard, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-131-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-131-R-1.

Ce règlement a pour objet d'interdire, dans la zone M0889, l'aménagement d'accès véhiculaires à partir de l'avenue Albert-Rousseau à moins de 40 mètres de l'emprise de la rue René-Richard.

CV-2019-07-65

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (disposition réglementaire concernant les accès véhiculaires dans la zone M0889, intersection de

l'avenue Albert-Rousseau et de la rue René-Richard, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-131-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-131-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-66

Adoption du Règlement RV-2019-19-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Champigny, de l'avenue des Chutes-de-la-Chaudière et du boulevard du Centre-Hospitalier ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-67

Adoption du Règlement RV-2019-19-61 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-61 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la rue du Coteau-Laliberté et de régir le stationnement sur une partie de la rue Saint-Édouard ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-61 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-68

Adoption Règlement RV-2019-19-62 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-62 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie du chemin Craig ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-62 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-69

Adoption du Règlement RV-2019-19-63 modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement

[Document d'aide à la décision FIN-2019-021](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-63 modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-19-63 modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-70

Adoption du Règlement RV-2019-19-64 modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision FIN-2019-024](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-64 modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 250 000 \$ à 500 000 \$;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2019-19-64 modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-71

Financement de la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies

[Document d'aide à la décision DTI-2019-004](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 175 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-72

Optimisation de la structure de la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-083](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, d'entériner la nouvelle structure proposée pour cette direction et d'entériner les modifications à l'annexe du recueil des conditions de travail des professionnels non syndiqués, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-083.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones quitte son siège.

CV-2019-07-73

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-07-74

Félicitations aux retraitées et retraités et à certains membres du personnel de la Ville pour leurs 25 ans de service

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les retraitées et retraités et à certains membres du personnel de la Ville pour leurs 25 ans de service et de les remercier pour leur engagement et l'excellence de leur travail, dont leur contribution à la Ville a été soulignée lors de l'activité de reconnaissance tenue le 24 octobre 2019, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones reprend son siège.

CV-2019-07-75

Félicitations aux membres du personnel de la Ville concernés

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville concernés pour avoir reçu une reconnaissance d'excellence pour la qualité des équipements et de son processus de traitement pour l'usine de traitement des eaux de Desjardins lors du *Symposium sur la gestion de l'eau* organisé par Réseau Environnement le 23 octobre 2019, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-76

Félicitations à monsieur Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, pour avoir reçu la *Médaille pour acte méritoire* du gouvernement du Québec le 6 octobre 2019, en raison de son intervention lors de la tragédie

de Lac-Mégantic, un incendie sans précédent au Québec, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-77

Félicitations à Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière pour avoir remporté le prix d'excellence 2019 *Coup de cœur* dans la catégorie *Amélioration de l'offre concertée avec la communauté* pour son projet *Volet intervention prostitution* le 24 octobre 2019, lors du gala *Excellence* organisée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-78

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 20 heures 06, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
